

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

**Département
Des ARDENNES**
=====

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 18.12.2025
Convocation faite
Le 04.12.2025**

**EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le mercredi dix décembre 2025 à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Délibération
N°2025-12-251**

**Compte-rendu sur l'usage,
par le Président, de la
délégation pour ester en
justice**

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, M^{me} Virginie ROGISSART, MM. Richard DEBOWSKI, Mathieu SONNET, André ESCOBAR, Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, M^{me} Jennifer PECHÉUX (jusqu'au point n°2025-12-243), M. Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Eric GOZZI (Représentant M. Patrice PRINCE), Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M^{me} Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Hervé FRANCOTTE, Jean-Marie BARREDA (pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUX, M^{mes} Liliane PASSEFORT (pouvoir à M. Mathieu SONNET), Magali CAPLET (pouvoir à M. André ESCOBAR), M. Eric GUERINY, M^{mes} Angélique WAUTOT, Jennifer PECHÉUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à partir du point n°2025-12-244), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Patrice PRINCE (Représenté par M. Eric GOZZI), Jean GUION (Pouvoir à M. Gérald GIULIANI), M^{mes} Evelyne LAHAYE (pouvoir à M^{me} Brigitte DUMON), Laure BARBE, Laetitia COMPAGNON, MM. Fabien BONFILS, M^{me} Sandrine BOURGEOIS (pouvoir à M. Jean-Pol DEVRESSE).

M. Jean-Claude JACQUEMART, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Le Président donne au Conseil l'information suivante :

Le présent rapport a pour objet de rendre compte de l'usage de la délégation que le conseil de communauté m'a consentie pour ester en justice, en application des dispositions de l'article L. 4231-7 du code général des collectivités territoriales et de la délibération n°020-07-126 du 27 juillet 2020.

Les requêtes, introduites et réceptionnées par la CCARM depuis le 27 juillet 2020 jusqu'au 31 novembre 2025 sont les suivantes :

Juridiction	Référence	Requérant	Défenseur	Objet	Date introduction	Etat
Conseil d'Etat	496611	CCARM	M ^{me} X	Demande d'annuler l'ordonnance n° 2401593 du 18 juillet 2024 par laquelle la juge des référés du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne a statué sur la demande de M ^{me} X et M ^{me} Y	02/08/2024	Terminé
Conseil d'Etat	466272	CCARM	Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales	Demande d'annuler l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nancy relatif aux états de notification de la dotation professionnelle de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et du prélèvement sur le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse au titre des années 2018 et 2019	01/08/2022	Terminé
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2001943	CCARM	Préfet des Ardennes	Demande d'annuler la décision du préfet des Ardennes du 22 juillet 2020 fixant le montant des dotations FNGIR et DCRTP versées au bénéfice de la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse au titre de l'année 2020	25/09/2020	Terminé
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2101502	CCARM	Préfet des Ardennes	Demande d'annuler la décision du préfet des Ardennes du 17 mai 2021 fixant le montant des dotations FNGIR et DCRTP versées au bénéfice de la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse au titre de l'année 2021	12/07/2021	Terminé

Juridiction	Référence	Requérant	Défenseur	Objet	Date introduction	Etat
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2200147	M ^{me} X	CCARM	Demande d'annuler la délibération n°2021-11-219 du 17 novembre 2021 et la décision datée du 3 décembre 2021	25/01/2022	Terminé
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2202356	SUEZ EAU FRANCE	CCARM	Demande d'annulation des titres de recettes n° 1482 d'un montant de 143 894,48 euros correspondant à des pénalités contractuelles pour non-respect du programme préventif d'hydrocurage	10/10/2022	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2302920	M.X et M ^{me} Y	CCARM	Référé expertise en vue de déterminer la cause des désordres affectant leur maison d'habitation suite aux travaux de voirie réalisés dans la rue Blanqui à Revin	18/12/2023	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2401593	M ^{me} X	Préfet des Ardennes	Référé suspension - Arrêté préfectoral n°2024-69 en date du 20/02/2024 établissant une servitude d'utilité publique pour le passage et l'entretien d'une canalisation publique d'assainissement sur la parcelle privée A 116 à Hierges 08320 au profit de la régie intercommunale de l'assainissement de la communauté de communes Ardenne Rives de Meuse	03/07/2024	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2401591	M ^{me} X	Préfet des Ardennes	Demande d'annulation de l'arrêté préfectoral n°2024-69 en date du 20 février 2024	03/07/2024	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2401166	Société PROTEAME	CCARM	Demande indemnitaire relative à la réalisation d'un parc d'activités	21/05/2024	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2301299	Société SUEZ EAU FRANCE	CCARM	Demande d'annulation d'un titre de recettes d'un montant de 202 150,15 euros	13/06/2023	Terminé
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2301895	M ^{me} X	CCARM	Conteste un refus de protection fonctionnelle et présente une demande indemnitaire	21/08/2023	Terminé
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2302845	CCARM	Préfet des Ardennes	Contestation montant FNGIR 2023	11/12/2023	Terminé

Juridiction	Référence	Requérant	Défenseur	Objet	Date introduction	Etat
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2300205	M.X	CCARM	Demande d'annulation de la délibération concernant la proposition de refonte de la dotation de solidarité communautaire	29/01/2023	Terminé
Cour administrative d'appel de Nancy	2003592	Le ministre de la cohésion des territoires et de la relation avec les collectivités territoriales	CCARM	Demande à la cour de réformer les jugements n°1801444, 1900377, 1900955, 1902278, 2000094 du 6 octobre 2020 du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	11/12/2020	Terminé
Cour administrative d'appel de Nancy	2202031	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DES OUTRE-MER	CCARM	Demande à la cour de réformer le jugement n° 2101502 du 24 mai 2022 du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	27/07/2022	En cours
Cour administrative d'appel de Nancy	2301187	Mme X	CCARM	Demande à la cour d'annuler le jugement n° 2200147 du 7 février 2023 du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne en tant qu'il rejette pour irrecevabilité ses conclusions d'annulation de la délibération du 17 novembre 2021 approuvant la mise à disposition partielle du directeur de l'office de tourisme à la Communauté de communes Ardenne rives de Meuse	17/04/2023	Terminé
Cour administrative d'appel de Nancy	2103295	M.X	CCARM	Demande l'annulation de l'ordonnance n° 2102098 du président de la 2ème chambre du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne du 21 octobre 2021 qui a rejeté sa demande tendant à condamner la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse au paiement de la somme de 474 736 euros	17/12/2021	Terminé

Juridiction	Référence	Requérant	Défenseur	Objet	Date introduction	Etat
Cour administrative d'appel de Nancy	2202031	Ministère de l'Intérieur	CCARM	Demande l'annulation de l'ordonnance n°2101502 du 24 mai 2022 du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne en tant qu'il annule la décision du 17 mai 2021 par laquelle le préfet des Ardennes a fixé le montant des versements définitif revenant à la communauté de communes Ardennes Rives de Meuse au titre d'une part, de la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP), et, d'autre part, des reversements sur les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR), au titre de l'année 2021.	10/06/2025	En cours
Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne	2501201	M. X	CCARM	Annulation des délibérations 2025-02-026, 027, 028 et 029 du 17 février 2025	16/04/2025	En cours
Cour administrative d'appel de Nancy	2502221	M ^{me} X	CCARM	Conteste un refus de protection fonctionnelle et présente une demande indemnitaire suite au rejet sur le fond du Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne	25/08/2025	En cours

	Juridiction	Demandeur	Défendeur	Objet	Introduction de l'instance	Etat du dossier
1.	Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières	CCARM	Société PRIX BAS (cellule de l'Hôtel d'Entreprises)	Défaut de paiement des loyers, résiliation du bail et expulsion	Assignation en référé du 10 juin 2022	Affaire jugée par ordonnance de référé du 10 août 2022 : condamnation, résiliation du bail et expulsion
2.	Juge des loyers commerciaux Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières	CCARM	Société AMBULANCES COQUET	Action en fixation judiciaire du loyer commercial portant sur le local PEC de Vireux-Molhain	Mémoire du 18 août 2023	Terminé
3.	Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières	CCARM	Société AMBULANCES COQUET	Résiliation de la Convention d'occupation portant sur le local à usage de garage (646 m ²) sis Z.I. des Forges, Vireux-Molhain	10 août 2023	En cours

	Juridiction	Demandeur	Défendeur	Objet	Introduction de l'instance	Etat du dossier
4.	Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières	CCARM	Société AMBULANCES COQUET	Résiliation de la convention d'occupation portant sur un local de 52 m ² dit « annexe » du PEC de Vireux-Molhain	18 juillet 2023	En cours
5.	Tribunal judiciaire de Charleville-Mézières	CCARM	M. X	Demande tendant à condamner la Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse au paiement de la somme de 474 736 euros	30 octobre 2025	En cours

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité :

* **prend acte** de cette information.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

